

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

14/12/2022

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **1548** Société : **RAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **HAMOUDI MUSTAPHA**

Date de naissance : **01.06.1954**

Adresse : **N° 244, lot HADDIOUI, Sidi Maazouf**

CASABLANCA

Tél. **06 64 02 56 44** Total des frais engagés : **706,2 Dhs**

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Kenza BERRISQUL
Médecine générale
6 Bd Abu Bakr El Kadiri
N° Ety N° Lot Naim
Sidi Madrouf - Casablanca

Date de consultation : **03/12/2022**

Nom et prénom du malade : **HAMOUDI** clairance Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : **gastroite**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Sidi Maazouf**

Le : **14/12/2022**

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/12/22	L		150 DH S	INPECO 05 10 13 854 Dr. Kenza BERRISOU Médecine Générale 6, Bd Abdellatif El Kadiri Sidi Maârouf - Lot Naim Casablanca
09/12/22	cont'd	(6)		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

Date

Montant de la Facture

1/12/22 298,20
03/12/22 258,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue

Date

Désignation des Coefficients

Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien

Date des Soins

Nombre

AM

PC

IM

Montant détaillé des Honoraires

IV

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	21433552
25533412	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
21433552	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Kenza BERRISSOUL

Médecine générale
Médecine du travail
Echographie
Diabétologie
Nutrition
Ex. Médecin à l'hôpital Sidi Maârouf



الدكتورة كنزة برسول

الطب العام
طب الشفل
الفحص بالصدى
أمراض السكري
التغذية

طبية سابقاً بمستشفى سيدى معروف

ORDONNANCE

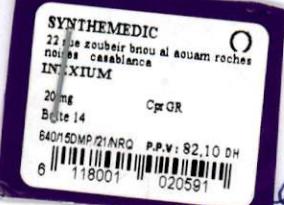
Casablanca, le

23/12/22

تاریخ

28,10

150mg N
CHAPINAS



28/12

D 500mg nigr
1 cu x 3
enveloppe

82/12

D 250mg 20ms
49/12

94/12

3 500mg 300
150cu x 1
enveloppe

94/12

4 500mg 20ms
1 cu x 4
enveloppe

29/12

Dr. Kenza BERRISSOUL
Médecine générale
6 Bd Abou Bakr El Kadiri
Sidi Maârouf - Casablanca

PPC: 94,00DH
Lot: CB03542
EXP: 10/2024

Dr. Kenza BERRISSOUL

Médecine générale
Médicine du travail
Echographie
Diabétologie
Nutrition
Ex. Médecin à l'hôpital Sidi Maârouf



الدكتورة كنزة برسول

الطب العام
طب الشفط
الفحص بالصدري
أمراض السكري
التغذية
طبية سابقاً بمستشفى سيدني معروض

ORDONNANCE

Casablanca, le ٢٩/١٢/٢٢ الدار البيضاء، بتاريخ

~~١٢٩,٥٠ × ٢
٢٥٨٠٦~~

PHARMACIE DE LA DECOUVERTE SARL AU
Lot. Al Moustakbal, Lot. N° 7
Route 1029, Sidi Maârouf - Casablanca
Tél. : 0522 97 32 23 - Fax: 0522 97 57 46

DOWN DOWN CHAPINAD

NO VIRON
SPLIT a
mine >
CO2 mun

PPC : 129DH
LOT : NB25
EXP : 07/25

B

Dr. Kenza BERRISSOUL
Médecin Généraliste
6 Bd Aboubakr El Kadiri
1^{er} étage N°2, Lot Naim
Sidi Maârouf - Casablanca

PPC : 129DH
LOT : NB24
EXP : 06/25

B

PHARMACIE DE LA DECOUVERTE
Lot. Al Moustakbal, Lot. N° 7
Route 1029, Sidi Maârouf - Casablanca
Tél. : 0522 97 32 23 - Fax: 0522 97 57 46